

# Comptes économiques du secteur des ménages canadiens répartis selon le revenu, la consommation, l'épargne et le patrimoine, deuxième trimestre de 2024

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans *Le Quotidien*, le jeudi 10 octobre 2024

Les ménages vulnérables sur le plan économique — c'est-à-dire ceux gagnant un revenu plus faible, ceux ayant un patrimoine plus bas et ceux faisant partie des groupes d'âge plus jeunes — continuent d'éprouver des difficultés à conserver un bien-être financier comparativement à d'autres ménages, dans le contexte de la persistance des taux d'intérêt élevés et des pressions liées aux coûts de logement.

## L'écart en matière de revenu se creuse, les gains d'investissement des ménages à revenu le plus élevé dépassant la hausse des salaires des ménages à revenu le plus faible

L'inégalité des revenus s'est accrue au deuxième trimestre de 2024. En effet, l'écart de la part du revenu disponible entre les ménages de la tranche supérieure de 40 % de la répartition des revenus et ceux de la tranche inférieure de 40 % s'est établi à 47,0 points de pourcentage, ce qui représente l'écart le plus important jamais enregistré relativement à ces données (recueillies par Statistique Canada depuis 1999).

**Tableau 1**

### Part du revenu disponible selon le quintile de revenu, y compris l'écart entre les deux quintiles supérieurs et les deux quintiles inférieurs

	Moyenne (2010 à 2019)	Deuxième trimestre de 2020	Deuxième trimestre de 2021	Deuxième trimestre de 2022	Deuxième trimestre de 2023	Deuxième trimestre de 2024
	%					
<b>Quintile de revenu disponible</b>						
Quintile de revenu inférieur	6,3	6,2	6,0	6,0	6,0	6,2
Deuxième quintile de revenu	12,6	12,7	12,2	12,3	12,0	12,0
Troisième quintile de revenu	17,2	17,2	17,5	17,3	17,4	16,6
Quatrième quintile de revenu	23,3	23,7	23,2	23,5	23,0	22,8
Quintile de revenu supérieur	40,7	40,2	41,1	40,9	41,6	42,4
Écart entre la part du revenu disponible des deux quintiles supérieurs et des deux quintiles inférieurs (points de pourcentage)	45,1	45,0	46,1	46,1	46,6	47,0

Source(s) : Tableaux [36-10-0587-01](#) et [36-10-0662-01](#).

La persistance des taux d'intérêt élevés au cours des 12 mois se terminant au deuxième trimestre de 2024 a eu diverses répercussions sur les finances des ménages en fonction de leur niveau de revenu. Bien que la hausse des taux d'intérêt puisse entraîner une augmentation des coûts d'emprunt pour les ménages, elle peut également entraîner une croissance du rendement des comptes d'épargne et de placement. Les ménages ayant les revenus plus faibles sont plus susceptibles d'avoir une capacité limitée de tirer parti de ces rendements plus élevés, puisqu'ils disposent en moyenne de moins de ressources pour épargner et investir.

La hausse du revenu disponible des ménages ayant les revenus les plus faibles (ceux dans la tranche inférieure de 20 % de la répartition des revenus) a été supérieure à la moyenne au deuxième trimestre de 2024 par rapport à un an plus tôt. La forte augmentation des salaires des ménages ayant les revenus les plus faibles (+417 \$; +14,3 %) a plus que contrebalancé la hausse des paiements d'intérêts sur les prêts hypothécaires et le crédit à la consommation (+218 \$; +17,6 %), qui sont déduits des revenus d'investissement dans le revenu disponible. L'augmentation salariale des ménages ayant les revenus les plus faibles est principalement attribuable aux travailleurs dans les secteurs des services, comme la santé et l'éducation, ainsi que les services professionnels et personnels.



Statistique  
Canada

Statistics  
Canada

Canada

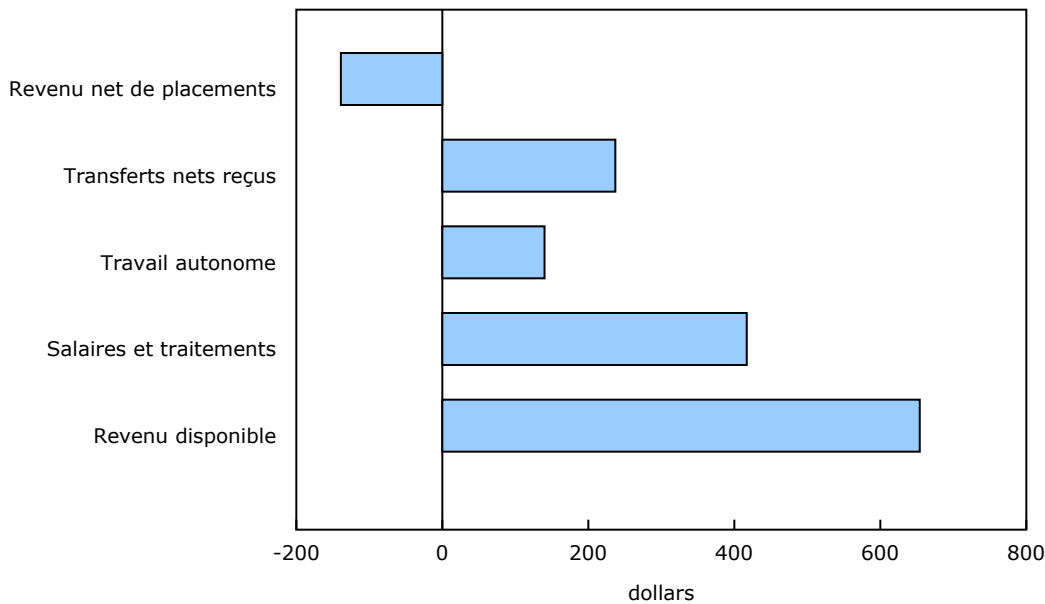
**Tableau 2**  
**Revenu disponible par quintile de revenu, dollars moyens par ménage, deuxième trimestre de 2024 par rapport au deuxième trimestre de 2023**

	Deuxième trimestre de 2023	Deuxième trimestre de 2024	Deuxième trimestre de 2023 au deuxième trimestre de 2024	Deuxième trimestre de 2023 au deuxième trimestre de 2024
	dollars			%
<b>Tous les ménages</b>	<b>23 293</b>	<b>24 553</b>	<b>1 260</b>	<b>5,4</b>
Quintile de revenu inférieur	6 976	7 630	654	9,4
Deuxième quintile de revenu	14 014	14 707	693	4,9
Troisième quintile de revenu	20 308	20 344	36	0,2
Quatrième quintile de revenu	26 769	28 004	1 235	4,6
Quintile de revenu supérieur	48 400	52 079	3 679	7,6

Source(s) : Tableau 36-10-0662-01.

Bien que la part de revenu des ménages ayant les revenus les plus faibles ait progressé au deuxième trimestre de 2024, celle des ménages se trouvant dans la tranche intermédiaire de 60 % de la répartition des revenus a diminué de 1,0 point de pourcentage par rapport à un an plus tôt. Les gains d'investissement des ménages à revenu moyen n'ont pas suivi le rythme de la croissance des intérêts sur les prêts hypothécaires et le crédit à la consommation.

**Graphique 1**  
**Variation du revenu disponible moyen pour le quintile de revenu inférieur, y compris la contribution de chaque composante du revenu, deuxième trimestre de 2024 par rapport au deuxième trimestre de 2023**

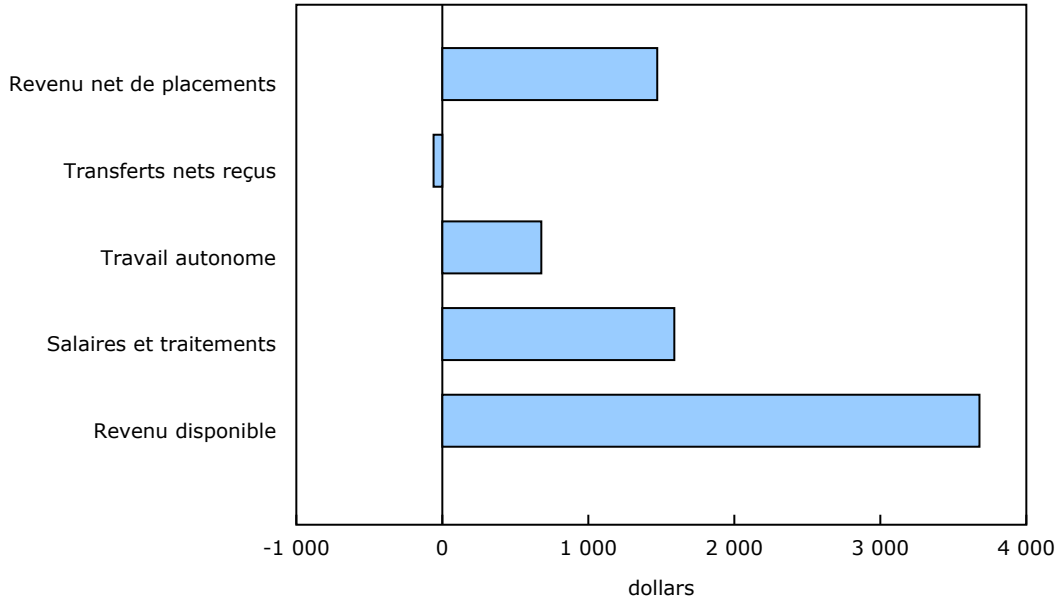


Source(s) : Tableau 36-10-0662-01.

Les ménages aux revenus les plus élevés (dans la tranche supérieure de 20 % de la répartition des revenus) ont affiché au deuxième trimestre la plus forte hausse de leur part de revenu disponible (+0,8 point de pourcentage) parmi tous les groupes de revenu. Le revenu disponible moyen des ménages aux revenus les plus élevés a

progressé à un rythme plus rapide que la moyenne au deuxième trimestre de 2024 (+7,6 %) par rapport à un an plus tôt, car la hausse des revenus d'investissement a été beaucoup plus importante que l'augmentation des paiements d'intérêts.

**Graphique 2**  
**Variation du revenu disponible moyen pour le quintile de revenu supérieur, y compris la contribution de chaque composante du revenu, deuxième trimestre de 2024 par rapport au deuxième trimestre de 2023**

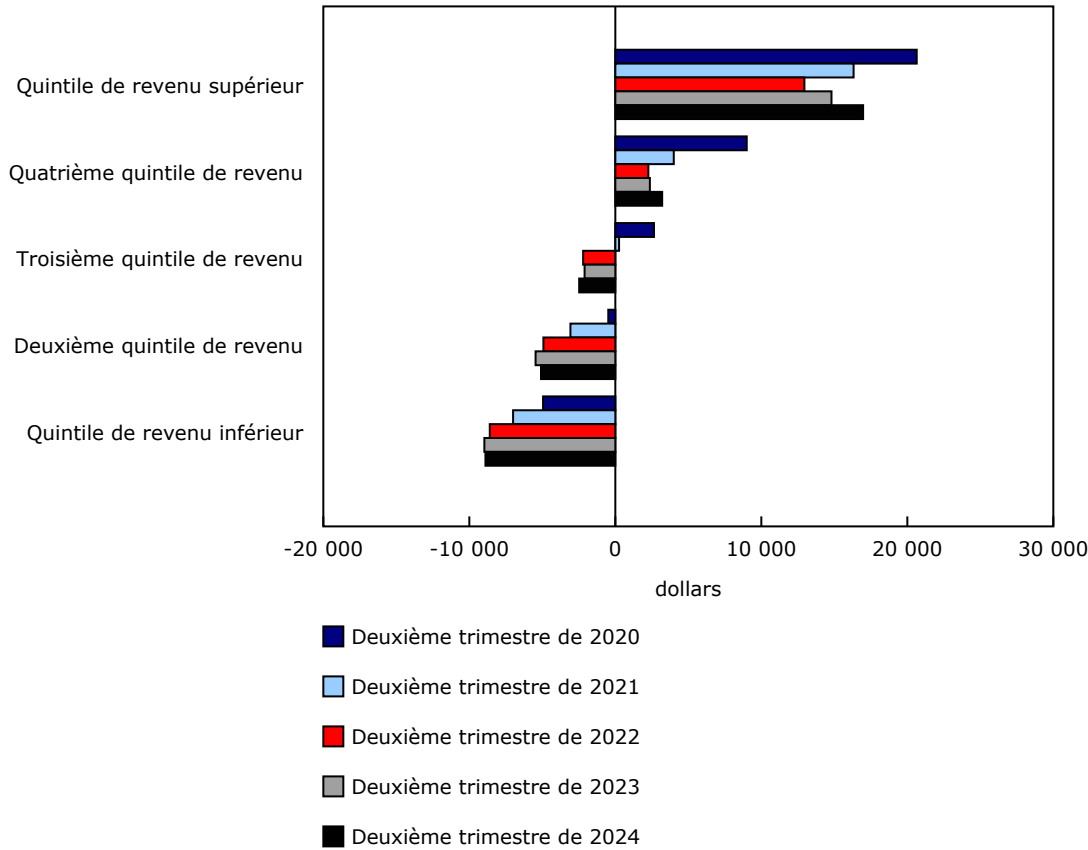


Source(s) : Tableau 36-10-0662-01.

**L'épargne nette des ménages à revenu moyen diminue**

L'épargne nette moyenne de la plupart des ménages a augmenté au deuxième trimestre de 2024 par rapport à un an plus tôt, les pressions liées au coût de la vie s'étant généralement atténuées. Bien que les ménages aux revenus les plus élevés (+2 166 \$) aient affiché la croissance la plus prononcée de leur épargne nette au deuxième trimestre de 2024 par rapport à un an plus tôt, les ménages de la tranche inférieure de 40 % de la répartition des revenus ont quant à eux vu leur désépargne nette diminuer, la hausse de leurs revenus ayant dépassé leurs dépenses. En revanche, la désépargne nette des ménages de la tranche intermédiaire de 20 % de la répartition des revenus s'est accrue au deuxième trimestre de 2024 par rapport au même trimestre il y a un an, l'augmentation des dépenses, en particulier pour le logement et les services publics, ayant une fois de plus dépassé la croissance des revenus.

**Graphique 3**  
**Épargne nette moyenne des ménages, selon le quintile de revenu**



Source(s) : Tableau 36-10-0662-01.

**L'écart du patrimoine se creuse à mesure que la hausse des actifs financiers profite aux ménages les plus aisés**

La majeure partie de la richesse est détenue par relativement peu de ménages au Canada. Les ménages dont le patrimoine est le plus élevé (tranche supérieure de 20 % de la répartition du patrimoine) représentaient plus des deux tiers (67,7 %) de la valeur nette totale au Canada au deuxième trimestre de 2024, c'est-à-dire une valeur moyenne de 3,4 millions de dollars par ménage, tandis que les ménages ayant le patrimoine le plus bas (tranche inférieure de 40 % de la répartition du patrimoine) en représentaient 2,8 % (moyenne de 69 595 \$).

L'écart du patrimoine entre les ménages de la tranche supérieure de 20 % et ceux de la tranche inférieure de 40 % s'est chiffré à 64,9 points de pourcentage au deuxième trimestre de 2024, en hausse de 0,4 point de pourcentage par rapport au même trimestre de l'année précédente. Pour tous les ménages dans la répartition du patrimoine, une augmentation de la valeur moyenne des actifs financiers (+5,3 %) a plus que contrebalancé une baisse de la valeur des biens immobiliers (-2,0 %). Plus de la moitié (58,5 %) des actifs des ménages les plus aisés étaient des actifs financiers, par rapport à 28,6 % pour les ménages les moins aisés.

**Tableau 3**  
**Valeur nette selon le quintile de patrimoine, dollars moyens par ménage, deuxième trimestre de 2024 par rapport au deuxième trimestre de 2023**

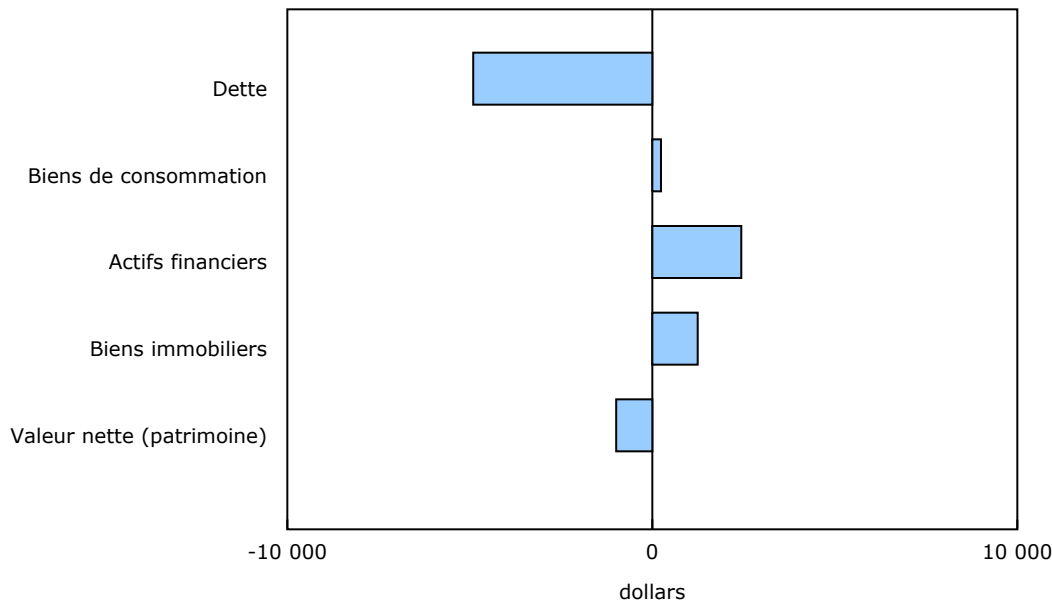
	deuxième trimestre de 2023	deuxième trimestre de 2024	deuxième trimestre de 2023 au deuxième trimestre de 2024	deuxième trimestre de 2023 au deuxième trimestre de 2024
	dollars			%
<b>Tous les ménages</b>	<b>995 765</b>	<b>1 012 072</b>	<b>16 307</b>	<b>1,6</b>
Quintile de patrimoine inférieur et deuxième quintile de patrimoine	70 585	69 595	-990	-1,4
Troisième quintile de patrimoine	470 184	469 315	-869	-0,2
Quatrième quintile de patrimoine	1 018 565	1 026 557	7 992	0,8
Quintile de patrimoine supérieur	3 348 907	3 425 298	76 391	2,3

Source(s) : Tableau 36-10-0660-01.

**La valeur nette des ménages les moins aisés recule, alors que la hausse de la dette hypothécaire dépasse l'augmentation de la valeur des biens immobiliers**

Bien que les ménages ayant le patrimoine le plus bas aient acquis et détenaient des biens immobiliers, leur valeur nette moyenne (-1,4 %) a diminué au deuxième trimestre de 2024 comparativement à un an plus tôt, car la hausse de la dette hypothécaire pour financer ces actifs (+6,0 %) a été supérieure à l'augmentation de la valeur de leurs biens immobiliers (+2,6 %). Outre l'achat d'une nouvelle propriété, les ménages ayant le patrimoine le plus bas peuvent également consolider leurs dettes non hypothécaires en solde de prêts hypothécaires afin de mieux gérer leurs finances.

**Graphique 4**  
**Variation de la valeur nette moyenne pour les deux quintiles de patrimoine financier les plus bas, y compris la contribution de chaque composante du patrimoine, deuxième trimestre de 2024 comparativement au deuxième trimestre de 2023**



Source(s) : Tableau 36-10-0660-01.

En revanche, les ménages ayant le patrimoine le plus élevé ont augmenté leur valeur nette au rythme le plus rapide de tous les groupes de ménages au deuxième trimestre de 2024 par rapport à un an auparavant (+2,3 % pour les ménages de la tranche supérieure de 20 % de la répartition du patrimoine par rapport à +1,6 % pour l'ensemble de ménages), principalement en raison de la hausse des actifs financiers (+5,8 %). La valeur moyenne des biens immobiliers des ménages ayant le patrimoine le plus élevé a diminué de 2,9 % au cours de la même période, car ils ont eu tendance à éviter le marché du logement. Les ménages les plus aisés ont également évité les niveaux d'emprunts élevés en tout genre, puisque la valeur globale de leur dette est demeurée stable (+0,6 %).

### **La dette hypothécaire des ménages les plus jeunes diminue, tandis que celle des ménages plus âgés augmente**

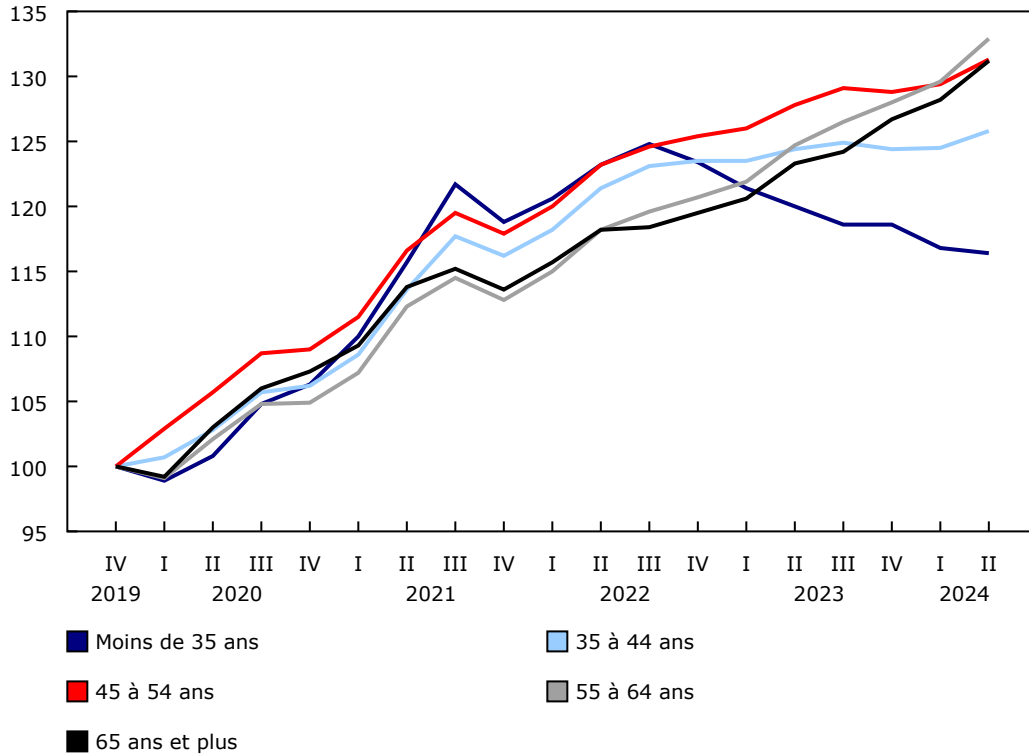
Les ménages les plus jeunes (ceux âgés de moins de 35 ans) constituent le seul groupe à avoir vu leur solde de prêts hypothécaires diminuer continuellement depuis la fin de 2022, alors que la hausse des taux d'intérêt et des pressions liées aux coûts de logement ont rendu la propriété moins abordable. La dette hypothécaire moyenne des ménages les plus jeunes a continué de diminuer, mais à un rythme plus lent, la réduction de l'endettement d'une année à l'autre pour le deuxième trimestre de 2024 (-3,0 %) étant inférieure à celle observée au cours des deux trimestres précédents (-3,7 % pour le premier trimestre de 2024 et -3,9 % pour le quatrième trimestre de 2023).

Les ménages les plus jeunes peuvent réduire le solde de leurs dettes hypothécaires pour diverses raisons. Les acheteurs potentiels peuvent se détourner du marché du logement en raison de préoccupations liées à l'abordabilité, alors que les propriétaires qui ont fait l'achat d'une propriété il y a quelques années au moment où les taux d'intérêt étaient nettement plus bas peuvent rembourser le solde de leurs dettes hypothécaires actuel ou déménager dans un logement plus abordable. En outre, les ménages les plus jeunes pourraient recevoir un soutien financier de leur famille pour les aider à composer avec le coût de la vie et à réduire leurs dettes.

Parallèlement, malgré la hausse des taux d'intérêt et les pressions persistantes sur les coûts du logement, les ménages plus âgés ont augmenté leurs dettes hypothécaires moyennes au deuxième trimestre de 2024 par rapport à un an plus tôt, y compris les ménages de 55 à 64 ans (+6,5 %) et ceux de 65 ans et plus (+6,4 %). Les ménages plus âgés peuvent accroître leurs dettes hypothécaires pour diverses raisons, comme pour acquérir un bien de placement ou [aider des membres de leur famille plus jeunes à acheter une propriété](#), ou encore pour d'autres priorités.

**Graphique 5**  
**Variation de la dette hypothécaire moyenne des ménages selon le groupe d'âge du principal soutien économique**

indice (quatrième trimestre de 2019 = 100)

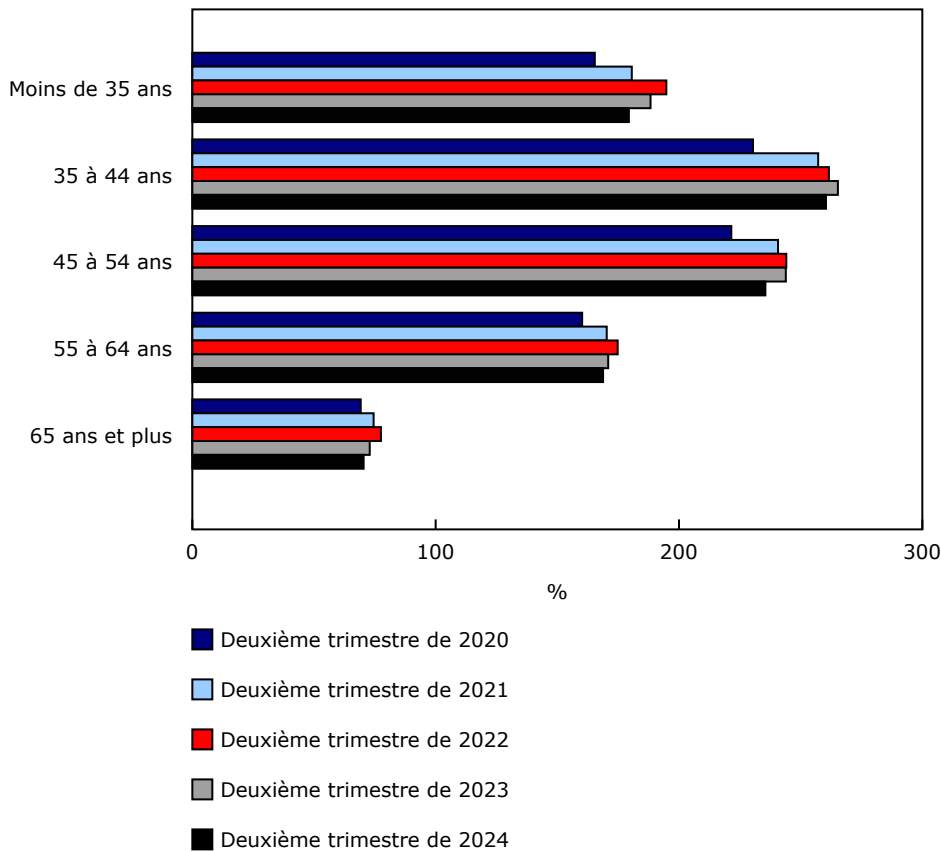


Source(s) : Tableau 36-10-0660-01.

**Le ratio de la dette au revenu des ménages les plus jeunes diminue le plus**

Le ratio de la dette au revenu a reculé pour les ménages de tous les groupes d'âge au deuxième trimestre, la hausse des revenus, principalement attribuable aux salaires et aux revenus de placements, ayant dépassé l'augmentation de la dette. Les ménages dont le principal soutien économique est une personne âgée de 35 à 44 ans affichaient le ratio de la dette au revenu le plus élevé de tous les groupes d'âge, c'est-à-dire 260,4 %, au deuxième trimestre de 2024, en baisse par rapport à 265,3 % un an plus tôt. Parallèlement, le ratio de la dette au revenu des ménages dont le principal soutien économique est une personne âgée de moins de 35 ans a reculé de 8,9 points de pourcentage. Le ratio de la dette au revenu des ménages âgés de 65 ans et plus a diminué de 2,5 points de pourcentage en raison de l'augmentation des revenus d'investissement, qui a plus que compensé la croissance de l'endettement au deuxième trimestre de 2024.

**Graphique 6**  
**Ratio de la dette au revenu selon le groupe d'âge du principal soutien économique**



Source(s) : Tableau 36-10-0664-01.

**Le ratio du service de la dette des ménages les plus jeunes augmente malgré les efforts de gestion de la dette**

Un autre indicateur du risque financier des ménages est le ratio du service de la dette (RSD, intérêts seulement), qui est fondé sur la valeur du total des paiements d'intérêts sur la dette du marché du crédit en proportion du revenu disponible du ménage. Au deuxième trimestre de 2024, la portion d'intérêts seulement du RSD était la plus élevée chez les ménages âgés de 35 à 44 ans chez lesquels elle s'est chiffrée à 12,2 % (+0,8 point de pourcentage par rapport au deuxième trimestre de 2023).

Malgré la hausse marquée du revenu moyen des ménages âgés de moins de 35 ans et leurs efforts pour réduire leur dette, la portion d'intérêts seulement du RSD des ménages les plus jeunes s'est accrue de 0,8 point de pourcentage au deuxième trimestre de 2024 par rapport à un an plus tôt, en raison des taux d'intérêt effectifs élevés et croissants associés à cette dette. En général, les ménages plus jeunes ont tendance à être soumis à des taux de prêts plus élevés, comme ils ont des historiques de crédit plus courts et moins stables que les ménages plus âgés.

Alors que les taux d'intérêt élevés et les pressions sur les coûts de logement persistent, les ménages pourraient avoir encore plus de mal à joindre les deux bouts sans s'endetter davantage, même si les récentes réductions des coûts d'emprunt pourraient les aider dans une certaine mesure à l'avenir. Les plus récents chiffres du programme des [Agrégats mensuels du crédit](#) indiquent que la dette des ménages a continué d'augmenter jusqu'au début du troisième trimestre de 2024, [la dette hypothécaire ayant progressé et les taux de prêts ayant diminué](#).

### **Objectifs liés au développement durable**

Le 1er janvier 2016, des pays du monde entier ont officiellement commencé à mettre en œuvre le [Programme de développement durable à l'horizon 2030](#), le plan d'action des Nations Unies axé sur la transformation qui vise à relever des défis mondiaux urgents au cours des 15 années suivantes. Ce plan se fonde sur 17 objectifs précis liés au développement durable.

Les comptes économiques du secteur des ménages répartis pour le revenu, la consommation, l'épargne et le patrimoine des ménages canadiens sont un exemple de la manière dont Statistique Canada appuie le suivi des progrès relatifs aux objectifs mondiaux liés au développement durable. Le présent communiqué servira à mesurer l'objectif suivant :



### **Saviez-vous que nous avons une application mobile?**

Téléchargez notre application mobile et accédez rapidement aux données du bout des doigts! L'application [StatsCAN](#) est offerte gratuitement dans l'[App Store](#) et sur [Google Play](#).

## Note aux lecteurs

Statistique Canada publie régulièrement des indicateurs macroéconomiques du revenu disponible des ménages, des dépenses de consommation finales, de l'épargne et du patrimoine des ménages dans le cadre du Système canadien des comptes macroéconomiques (SCCM). Ces comptes sont conformes aux plus récentes normes internationales et sont compilés pour tous les secteurs de l'économie, y compris les ménages, les institutions sans but lucratif, les administrations publiques et les sociétés d'affaires, de même que la position financière du Canada par rapport au reste du monde. Bien que le SCCM fournisse des renseignements de grande qualité sur la position globale des ménages relativement aux autres secteurs de l'économie, les comptes économiques répartis pour le secteur des ménages (CERSM) favorisent une granularité supplémentaire permettant à Statistique Canada d'aborder des questions telles que les vulnérabilités de groupes particuliers et les conséquences qui en résultent sur le plan du bien-être économique et de la stabilité financière. Ces comptes constituent donc un complément important aux données trimestrielles standard liées à l'économie.

Les estimations des CERSM publiées aujourd'hui portent sur le revenu, la consommation, l'épargne et le patrimoine, y compris leurs sous-composantes selon diverses répartitions des ménages pour le deuxième trimestre de 2024. Les estimations ont également été révisées pour les périodes précédentes afin d'intégrer les derniers indices de référence du SCCM, y compris les révisions remontant au premier trimestre de 2024 pour les séries sur le revenu, la consommation, l'épargne et la richesse.

Le terme « écart de revenu », dont il est question dans le présent texte, est défini comme l'écart de la part du revenu disponible entre les ménages de la tranche supérieure de 40 % et la tranche inférieure de 40 % de la répartition des revenus. L'« écart du patrimoine » est défini comme l'écart de la part de la valeur nette entre les ménages de la tranche supérieure de 20 % et de la tranche inférieure de 40 % de la répartition de la richesse. Les estimations de la répartition de la valeur nette selon le quintile de patrimoine sont regroupées pour les ménages des deux quintiles les plus faibles pour faciliter la représentation, étant donné que le ménage moyen du quintile le plus faible avait plus de passifs que d'actifs détenus, à l'exemple des travailleurs autonomes ayant une valeur nette d'entreprise négative et des nouveaux diplômés devant rembourser les soldes de leurs prêts étudiants.

Comme pour toutes les données, les estimations des CERSM ne sont pas sans limites. Bien que certaines répartitions soient estimées à l'aide de microdonnées ou micromodèles actuels, tels que les salaires et traitements et la dette des ménages, d'autres, y compris les dépenses de consommation finales des ménages, les transferts sociaux en nature et les actifs des ménages reposent sur des hypothèses ou utilisent des données de périodes de référence antérieures. Les utilisateurs doivent garder ces limites à l'esprit lorsqu'ils analysent les estimations incluses dans ce communiqué.

Toutes les valeurs sont exprimées en taux nominaux non rajustés. Par conséquent, les estimations présentées dans le présent communiqué ne sont pas rajustées pour tenir compte des variations qui pourraient survenir au fil du temps en raison des tendances saisonnières ou de l'inflation des prix. Étant donné que les séries trimestrielles ne sont pas désaisonnalisées, les comparaisons ne devraient être faites qu'à l'aide d'estimations pour le même trimestre de chaque année.

### Prochaine diffusion

Les données sur les comptes économiques du secteur des ménages répartis pour le troisième trimestre de 2024 seront publiées le 30 janvier 2025.

Tableaux disponibles : [36-10-0660-01](#) à [36-10-0665-01](#) et [36-10-0667-01](#).

Définitions, source de données et méthodes : numéros d'enquête [5369](#) et [5370](#).

Le produit de visualisation « [Comptes économiques répartis pour le secteur des ménages, patrimoine : outil interactif](#) », qui fait partie de *Statistique Canada – Produits de visualisation des données (71-607-X)* est maintenant accessible.

L'article « [Comptes économiques répartis pour le secteur des ménages, estimations des répartitions des actifs, des passifs et de la valeur nette, 2010 à 2023 : rapport technique sur la méthodologie et la qualité](#) », qui fait partie de la publication *Comptes des revenus et dépenses, série technique (13-604-M)*, est également accessible.

Il est possible d'obtenir des précisions relativement aux sources et méthodes à l'origine de ces estimations dans la publication *Guide méthodologique : Système canadien des comptes macroéconomiques (13-607-X)*. Voir la section « [Comptes économiques répartis pour le secteur des ménages](#) » des *Comptes satellites et études spéciales*.

Le portail [Statistiques des comptes économiques](#), accessible sous l'onglet *Sujets* de notre site Web, offre un portrait à jour des économies nationale et provinciales et de leur structure.

La publication *Les nouveautés en matière de comptes économiques canadiens (13-605-X)* est accessible.

Le *Guide de l'utilisateur : Système canadien des comptes macroéconomiques (13-606-G)* est accessible.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 ([infostats@statcan.gc.ca](mailto:infostats@statcan.gc.ca)), ou communiquez avec les Relations avec les médias ([statcan.mediahotline-ligneinfomedias.statcan@statcan.gc.ca](mailto:statcan.mediahotline-ligneinfomedias.statcan@statcan.gc.ca)).